



Sommaire

Quoi de neuf cet été ?	1
ASC : où en est-on ?	2
Les chantiers des prochaines semaines	2

Quoi de neuf cet été ?

✓ informations

Une augmentation salariale minimale

La négociation annuelle obligatoire portant sur les augmentations de salaire a capoté, l'entreprise prétextant la crise sanitaire pour se contenter d'une DU (décision unilatérale) minimale. 1,8 % de taux global, (cf. les 3 % de 2019) mais pour chacun de nous ce sera peu de chagrin ([Tract CFE-CGC NAO 2020](#))

La crise sanitaire chez Orange sous contrôle

Vos élus scrutent les mesures mises en place par l'entreprise et vérifient que les protocoles sont respectés et mis en place de la même manière dans chaque entité. En particulier, beaucoup de discussions autour de disparités (process ou mise à dispo des EPI) avec la direction. Il faut cependant saluer le sérieux des mesures prises par l'entreprise dans un tel contexte, anxiogène pour beaucoup d'entre nous.

Les boutiques changent de régime

Vos élus ont mandaté la CSSCT Distribution et la Commission « Projets, Economie et évolution des marchés » sur le projet de 12 boutiques en centres villes en Nouvelle Aquitaine qui ferment désormais le lundi ainsi que lors de la pause méridienne et adaptent en conséquence les régimes horaires de leurs salariés.

Restauration collective : au pain sec

La commission Nationale a débloqué une indemnisation de 5.5€/jour télé travaillé pour la période du 13 mars au 11 mai, à la grande satisfaction de tous. Mais alors que la crise sanitaire perdure, que le télétravail reste la norme et que les salariés sont peu nombreux à déjeuner hors de chez eux, cette même commission refuse de prolonger la mesure ou d'acter la dotation de chacun en titres restaurant. C'est autant de pouvoir d'achat en moins pour les télétravailleurs occasionnels.

Le flash radial n'en finit plus

Comme chaque année maintenant, l'entreprise a déclenché son plan d'urgence pour faire face à la montée en flèche des clients en attente

de dépannage. La cause : il y a eu des orages violents, et la sous-traitance (qui représente 90% de notre capacité d'intervention) est en difficulté. Conséquence, des clients insatisfaits et des salariés sous pression. Notre suggestion : et si on entretenait mieux le réseau toute l'année ?



Analyse de la CFE-CGC

L'été a été studieux pour la CFE-CGC, qui n'a cessé d'alerter la direction sur les effets contre-productifs de certaines de ses décisions : recours massif à la sous-traitance, opacité de versement de la prime COVID, précipitations et confusions dans la réalisation des entretiens ARCQ et EI, décision unilatérale sur la négociation salariale, faible implication dans la restauration collective. Surtout, nous avons rappelé le rôle prépondérant que les instances telles que les commissions et les CSSCT doivent jouer sur des dossiers cruciaux comme ceux des campus de Toulouse/Montpellier ou des grandes manœuvres de réorganisations en AD. Notre direction a la fâcheuse habitude de les ignorer, et de tenter le passage en force en oubliant la voix des salariés. La CFE-CGC est là pour veiller au grain. Voici les déclarations préalables CFE-CGC du [CSE de Juillet](#) et du [CSE d'Août](#).

ASC : où en est-on ?

- ✓ information

Le site web opérationnel en septembre ?

- ✓ Les OS membres du bureau, qui planchent sur le sujet depuis 8 mois, nous assurent que le site web sera opérationnel avant la fin septembre. Il permettra à chacun de choisir ses prestations, et bien-sûr, de poster ses justificatifs afin d'obtenir les remboursements attendus.
- ✓ Il est à craindre qu'il sera pris d'assaut par les salariés et que l'engorgement lié à l'afflux des demandes de prestations va générer de nouveaux retards.

Des votes en urgence

- ✓ De manière à accélérer le processus de décision, le CSE a voté des modalités sur les propositions de prestations :
 - Aide de rentrée scolaire 3 à 19 ans
 - Allocation de scolarités « Etudes » -26 ans
 - Cadeau Noël enfant (loisir événementiel)
 - Aide à la pratique sportive

Le spectacle enfant de Noël annulé

- ✓ La crise sanitaire impose cette annulation, mais le montant du cadeau enfant serait augmenté en proportion de l'économie ainsi réalisée, nous promet-on.
- ✓ Noël adultes : Là aussi, à cause de la crise sanitaire, le montant des WE et journées adultes sera exceptionnellement reporté sur le cadeau de Noël adulte.

Analyse de la CFE-CGC

Les avancées concernant les prestations ASC sont encore trop limitées, et les salariés s'interrogent légitimement sur les raisons de tels délais pour aboutir à un service qui leur est dû. La CFE-CGC est en position d'arbitre sur ce sujet comme sur tant d'autres. Nous choisissons de soutenir ou pas les propositions qui sont faites, avec le seul souci en tête de l'intérêt des salariés et de l'efficacité opérationnelle.

Le contexte sanitaire va obliger à sursoir à certaines dépenses, et nous serons donc vigilants sur l'utilisation des sommes ainsi disponibles. Nous en réclamerons une répartition équitable et rapide pour chaque ayant droit. A suivre donc...

Les chantiers des prochaines semaines

- ✓ Information

L'AD en chantier, encore et toujours

- ✓ fermeture de boutique en prévision (Angoulême centre)
- ✓ adhérence au flux : l'organisation du staffing et des horaires sera une nouvelle fois sur la sellette !

Télétravail : négociations nationales à venir

La mise en place du télétravail à marche forcée entraîne des obligations pour les salariés et donc pour l'entreprise : c'est dans l'optique de mieux définir ce nouveau cadre et les nouvelles contraintes que vont s'ouvrir des négociations avec l'entreprise d'ici la fin de l'année.

Analyse de la CFE-CGC

Tant que le virus circulera, la CFE-CGC demandera à la DO GSO qu'elle maintienne les mesures sanitaires pour préserver la santé et la sécurité des salariés. Elle sera soucieuse que les salariés aient le choix de travailler sur site pour exercer leurs activités professionnelles, que la ligne managériale reçoive des consignes claires de n'exercer aucune pression, sur quelque forme que ce soit pour imposer aux salariés de revenir sur les sites de la DOGSO. Aujourd'hui, il convient de tout mettre en œuvre pour rassurer et préserver les salariés. Et ainsi réussir le déconfinement tout comme ensemble ces derniers mois, nous avons réussi à préserver notre Entreprise.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élu-e-s

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL
- Farid BENALI

- Farida MILCENT
- Valérie VINCENT
- Jérôme WARTEL

Représentant syndical

- François KANY

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

